Commune de DORTAN (01590)

5. Institutions et vie politique
5.3 – Désignation de représentants

Nombre de conseillers :

En exercice	:	19
Présents	:	17
Votants	:	19

Date de la convocation :

3 novembre 2026

Vote	
Pour :	19
Contre :	0
Abstention :	0

OBJET :

MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 NOVEMBRE 2026 N° 2026-059

Acte rendu exécutoire après :
- transmission en sous-préfecture de Nantua le 16/11/2026
- affichage du 16/11/2026 au 15/01/2027

Président : Lionel CORNATON, Maire

PRESENTS : CORNATON Lionel – RODIA Romain – BAPTISTA Emeline – VERGNE Jérôme – FACCHINETTI Sandrine – COLOMB Pascal – LAMBERT Yves - DROUINAUD Philippe – SIMONIN Annabelle – MAÎTRE Séverine – DEBOVE RIONDY Alexandra – DALPHIN Marlène - COLLOMB Mariane – PIVARD Michel – DURET Janine - DAVID-HENRIET Christophe – BOUVIER SERRAND Coralie

EXCUSES : BRIDOUX Gérald (pouvoir à COLOMB Pascal) – JOACHY Jean-Paul (pouvoir à Jérôme VERGNE)

Secrétaire de séance : Emeline BAPTISTA

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-22 ;

VU la délibération n°2026-022 du 8 avril 2026 portant création et désignation des membres des commissions communales de Dortan ;

CONSIDERANT que depuis la création de ces commissions, plusieurs conseillers municipaux ont émis le souhait d'intégrer de nouvelles commissions ;

CONSIDERANT qu'il convient en conséquence de modifier la composition de certaines commissions afin de prendre en compte ces demandes ;

Les demandes suivantes ont été formulées :

- Mme Sandrine FACCHINETTI souhaite intégrer les commissions « Attractivité de la ville » et « Entretien de la ville » ;
- Mme Mariane COLLOMB souhaite intégrer la commission « Cérémonies » ;
- Mmes Emeline BAPTISTA MONNET et Marlène DALPHIN souhaitent intégrer la Commission « Communication » ;
- Monsieur Romain RODIA souhaite intégrer la commission « Finances ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,
L'exposé de M. le Maire entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, les conseillers municipaux ayant décidé à l'unanimité de déroger à cette règle.
- APPROUVE la désignation des conseillers municipaux précités au sein des commissions sollicitées.
- VALIDE le tableau actualisé des membres élus au sein de chaque commission, annexé à la présente délibération.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.
LE MAIRE,
Lionel CORNATON

MAIRIE DE DORTAN
01590 (AIN)

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Date de décision: 09/11/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 16/11/2026

Numéro de l'acte : DEL2026059

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20261109-DEL2026059-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 5 .3
Institutions et vie politique
Designation de representants

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : DEL 2026-059 du 09112026 Modification constitution des commissions communales.pdf (99_DE-001-210101481-20261116-DEL2026059-DE-1-1_1.pdf)

Commissions Communales

Affaires culturelles	**Vice-présidence : Romain RODIA** COLLOMB Mariane DALPHIN Marlène JOACHY Jean-Paul MAÎTRE Séverine
Affaires scolaires et périscolaires	**Vice-présidence : Séverine MAÎTRE** COLLOMB Mariane DEBOVE RIONDY Alexandra VERGNE Jérôme
Attractivité de la ville	**Vice-présidence : Emeline BAPTISTA** COLLOMB Mariane CORNATON Lionel DURET Janine FACCHINETTI Sandrine JOACHY Jean-Paul RODIA Romain
Cérémonies	**Vice-présidence : Romain RODIA** CORNATON Lionel COLLOMB Mariane JOACHY Jean-Paul LAMBERT Yves MAÎTRE Séverine
Citoyenneté	**Vice-présidence : Mariane COLLOMB** MAÎTRE Séverine RODIA Romain
Communication	**Vice-présidence : Romain RODIA** BAPTISTA Emeline COLLOMB Mariane CORNATON Lionel DALPHIN Marlène SIMONIN Annabelle
Ecologie, forêt et développement durable	**Vice-présidence : Pascal COLOMB** BRIDOUX Gérald DROUINAUD Philippe FACCHINETTI Sandrine JOACHY Jean-Paul PIVARD Michel
Entretien de la ville	**Vice-présidence : Pascal COLOMB** BRIDOUX Gérald CORNATON Lionel DAVID-HENRIET Christophe FACCHINETTI Sandrine LAMBERT Yves MAÎTRE Séverine
Finances	**Vice-présidence : Sandrine FACCHINETTI** BAPTISTA Emeline BOUVIER SERRAND Coralie BRIDOUX Gérald COLOMB Pascal CORNATON Lionel DALPHIN Marlène PIVARD Michel RODIA Romain SIMONIN Annabelle

Festivités	**Vice-présidence : Jérôme VERGNE** COLLOMB Mariane DEBOVE Alexandra DROUINAUD Philippe JOACHY Jean-Paul RODIA Romain
Jeunesse	**Vice-présidence : Mariane COLLOMB** MAÎTRE Séverine VERGNE Jérôme
Patrimoine	**Vice-présidence : Jérôme VERGNE** COLOMB Pascal DROUINAUD Philippe JOACHY Jean-Paul LAMBERT Yves RODIA Romain
Réhabilitation du quartier de la Cité	**Vice-présidence : Lionel CORNATON** BAPTISTA Emeline BOUVIER SERRAND Coralie BRIDOUX Gérald COLLOMB Mariane DALPHIN Marlène DEBOVE Alexandra FACCHINETTI Sandrine JOACHY Jean-Paul PIVARD Michel RODIA Romain SIMONIN Annabelle
Sécurité	**Vice-présidence : Jérôme VERGNE** BAPTISTA Emeline COLLOMB Mariane LAMBERT Yves
Souvenir	**Vice-présidence : Romain RODIA** JOACHY Jean-Paul SIMONIN Annabelle
Urbanisme	**Vice-présidence : Sandrine FACCHINETTI** BAPTISTA Emeline BRIDOUX Gérald COLOMB Pascal DURET Janine LAMBERT Yves RODIA Romain
Vie associative et sportive	**Vice-présidence : Jérôme VERGNE** DEBOVE Alexandra DROUINAUD Philippe LAMBERT Yves

VU pour rester annexé à la délibération
n° 2026-059 du 09/11/2026
LE MAIRE,
Lionel CORNATON